



Agence de Papeete

RATIOS SECTORIELS 2009-2010-2011

METHODOLOGIE

Les ratios sectoriels sont réalisés à partir d'échantillons représentatifs d'entreprises polynésiennes disposant de documents comptables sur 3 exercices consécutifs (2009, 2010 et 2011) enregistrés dans la Centrale des bilans de l'IEOM.

Les échantillons d'entreprises sont constitués des sociétés commerciales, à l'exclusion des entreprises individuelles, régies par des règles comptables et fiscales différentes.

Les chiffres utilisés dans cette étude sont des ratios moyens. Un ratio moyen est le rapport de la somme des numérateurs à la somme des dénominateurs, pour toutes les entreprises de l'échantillon. Il constitue donc une moyenne pondérée des ratios individuels de chaque entreprise, qui accorde un poids plus important aux grandes entreprises. Il faut signaler que la plupart des cas aberrants ou trop particuliers sont éliminés du calcul des ratios, toutefois il subsiste quelques incohérences qui peuvent être dues à la taille des échantillons ou bien à l'inadéquation de certains ratios à des secteurs d'activité spécifiques.

Le taux des créances douteuses rapporte les crédits douteux à l'ensemble des encours déclarés par les établissements de crédit à la Centrale des risques sur le secteur d'activité.